



L'actionnariat salarié en Europe en 2023

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié (FEAS) publie le nouveau "Recensement Economique Annuel de l'Actionnariat Salarié dans les Pays Européens en 2023". Celui-ci recense les données de la totalité des grandes entreprises européennes de taille significative.

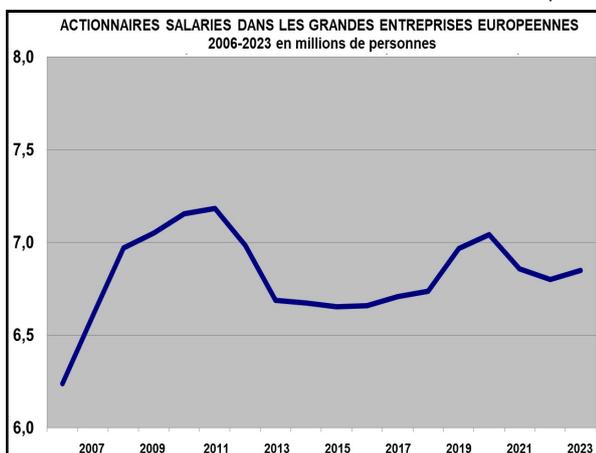
Les données récentes de l'actionnariat salarié en Europe confirment les tendances lourdes observées depuis une dizaine d'années. Dans les grandes entreprises européennes, l'actionnariat salarié se dégrade. C'est particulièrement le cas en France. Par contre la dynamique de l'actionnariat salarié en Europe est en train de se déplacer vers les PME. En quelques années, la Grande Bretagne s'est imposée comme le Numéro Un en Europe pour l'actionnariat salarié dans les petites et moyennes entreprises.

Dans les grandes entreprises, le nombre d'actionnaires salariés piétine, il ne parvient pas à retrouver le niveau atteint en 2011 (Graphe 1). Il est plus bas aujourd'hui qu'il y a dix ans, avec 6,85 millions d'actionnaires salariés recensés à présent dans les grandes entreprises. Si l'on y ajoute un million d'actionnaires salariés dans les PME, le nombre total en Europe n'atteint plus que 7,9 millions contre 8,2 millions en 2011.

Le taux de démocratisation de l'actionnariat salarié poursuit sa chute (Graphe 2), l'actionnariat salarié est de moins en moins démocratique en Europe. Un salarié sur cinq est encore actionnaire de son entreprise aujourd'hui au lieu d'un sur quatre auparavant. La chute a été particulièrement prononcée en France. Ainsi l'emploi a fortement augmenté dans les grandes entreprises françaises, mais le nombre d'actionnaires salariés n'a pas suivi. Si le taux de démocratisation avait pu être maintenu, les grandes entreprises françaises devraient compter 3,7 millions d'actionnaires salariés aujourd'hui au lieu des 2,9 millions recensés.

Enfin, troisième indicateur de l'actionnariat salarié en Europe, la part des salariés dans le capital des grandes entreprises européennes a cessé de croître. Elle n'est plus que de 3,01% en 2023 contre 3,10% en 2013 (Graphe 3). Là-dessus la part des salariés ordinaires (non dirigeants) est revenue à 1,60%, au plus bas depuis 2007.

Graphe 1



Graphe 2

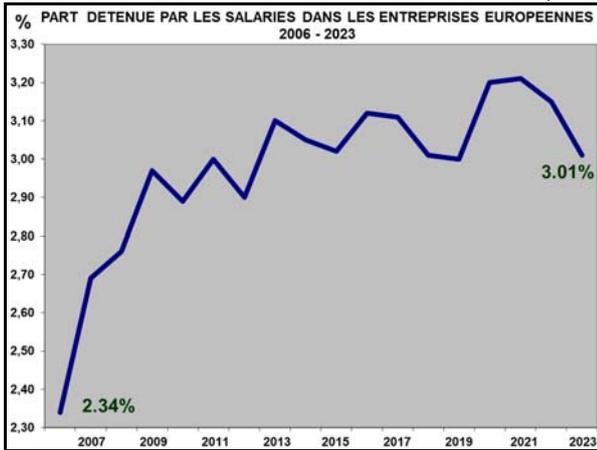


Du côté des indicateurs positifs, on observe que les grandes entreprises européennes sont toujours plus nombreuses à se doter de plans d'actionnariat salarié et à voir des salariés participer à leur actionnariat. En 2023, 95% des grandes entreprises avaient un actionnariat salarié et 58% avaient des plans démocratiques pour tous leurs salariés, tandis que 32% ont lancé de nouveaux plans.

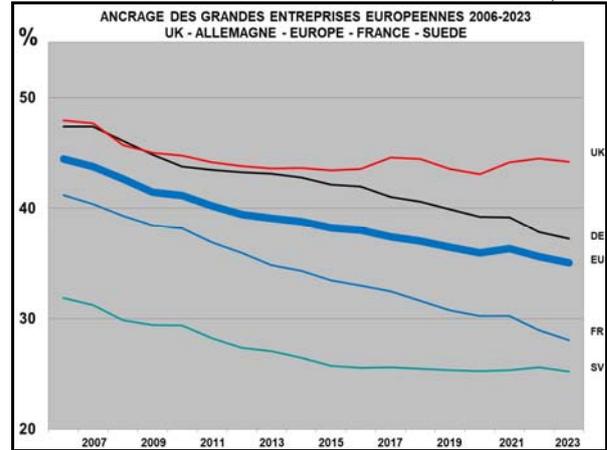
Quant aux salariés, la tendance est toujours à la croissance des capitaux qu'ils détiennent en actions de leur entreprise, 441 milliards d'Euro en 2023. Ils sont des millions à en bénéficier, cela représentait 34.400 Euro en moyenne pour chaque actionnaire salarié (hors dirigeants exécutifs). Tous les chiffres montrent que les actionnaires salariés dans les grandes entreprises sont engagés pour le long terme, considérant que la balance des risques et des bénéfices penche nettement à leur avantage.

.../...

Graphe 3



Graphe 4



Ainsi l'actionnariat salarié apparaît toujours plébiscité aussi bien par les entreprises que par les salariés qui ont la possibilité d'y avoir accès. Alors pourquoi la dégradation de l'actionnariat salarié observée dans les grandes entreprises européennes?

Parce que les plans et les politiques d'actionnariat salarié sont de moins en moins efficaces dans les grandes entreprises. Parce que les politiques restent nationales, alors que les salariés des grandes entreprises sont de plus en plus basés en dehors de leur pays de base. C'est le phénomène bien connu de délocalisation des emplois (Graphe 4)

En effet, sans soutien, le salarié n'a généralement pas les moyens d'investir financièrement dans son entreprise. Promouvoir l'actionnariat salarié démocratique est un choix politique, il s'appuie généralement sur des encouragements fiscaux. Aujourd'hui, seuls 35% des salariés des grandes entreprises européennes sont encore localisés dans leur pays de base. Ils ne sont donc plus qu'une petite minorité à pouvoir bénéficier des incitant fiscaux à l'actionnariat salarié organisés par les législations nationales.

Ainsi les politiques d'actionnariat salarié, parce qu'elles sont restées nationales, ont perdu 30% de leur efficacité en quelques années. C'est ce qui explique pourquoi les efforts législatifs récents dans plusieurs pays (Loi Pacte en France, multiplication par quatre des incitants fiscaux en Allemagne) n'ont eu aucun impact significatif sur l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises.

Ce constat sanctionne l'échec de l'Europe à promouvoir une politique d'actionnariat salarié démocratique.

Le Recensement 2023 sera disponible dès le 4 avril sur le site de la FEAS <https://www.efesonline.org/>.

La publication complète est à télécharger sur:

<https://www.efesonline.org/Annual%20Economic%20Survey/2023/Recensement%202023.pdf>

Notes aux éditeurs:

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec Marc Mathieu au +32 492 068 759.

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié est une association internationale sans but lucratif. La FEAS est la voix de l'actionnariat salarié en Europe. La FEAS a été fondée en 1998. Elle groupe les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion du développement de l'actionnariat salarié en Europe.

En partenariat avec:

Amundi

ASSET MANAGEMENT

Le leader européen de la gestion d'actifs

eres.

Société de conseil et de gestion spécialisée en actionnariat salarié